



PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE **LIGUE DE FOOTBALL DES HAUTS-DE-FRANCE**

Le Samedi 6 Novembre 2021 - Gayant Expo de Douai

Présidence : M. Cédric BETTREMIEUX

LISTE DES CLUBS PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS :

DISTRICT DE L' AISNE

500143 U.S. LAON – 500239 U.S. CHAUNY – 500482 R.C. BOHAIN – 500497 U.S. VERVINS – 500502 U.S. GUISE – 502592 MARLE S. – 502607 U.S. GUIGNICOURT – 502625 STE A.S. MOY DE L' AISNE – 502713 C.S. VILLENEUVE ST GERMAIN – 502951 U. EDUC.S. VERMAND – 511487 U.S. BRUYERES MONTBERAULT – 515194 A.S. BEAUREVOIR – 515542 U.A.M. FEROISE – 517130 U.S. SEBONCOURT – 517131 ASPPT LAON – 517834 LE NOUVION A.C. – 518831 U.S. ETREAUPONT – 518936 S.C. MONTAIGU – 519882 LA FRATERNELLE CHEMINOTS LAON – 520801 U.S. AULNOIS SS/LAON – 521828 C.S. MONTESCOURT LIZEROLLES – 522750 ENT.S. SEQUEHART FONSSOMME LEVERG – 523620 F.C. VIERZY – 524025 F.F.C. CHERY L/POUILLY – 526087 ENT.S. VIRY NOUREUIL – 527773 FOY.J. EDUC. POP. COINCY – 527916 ST. PORTUGAIS ST QUENTIN – 528620 C.S. AUBENTON – 529221 A. DEPART DES PORTUGAIS SOISSONS – 530294 ESP.S. OGNES – 530301 F.C. LESDINS – 530470 A.S. ANIMATION PRESLES – 531359 F.C. COURMELLES – 531513 A.L.J. NECREUX SINCENY – 531564 A.S. MARLY GOMONT – 533353 A.S. PAVANT – 535227 F.C. ABBECOURT – 538131 F.C. FRANCILLY SELENCY – 539311 A.S. WILLIAM SAURIN POUILLY – 540867 E. ITANCOURT NEUVILLE – 542530 U.S. DE RIBEMONT MEZIERES F.C. – 544041 C.A. SAINT SIMON – 544177 VAUX ANDIGNY F.C. – 544900 U.S. VADENCOURTOISE – 545712 F.C. DE FRIERES FAILLOUEL – 546219 SP.C. FONTAINE NOTRE DAME – 548138 F.C. ESSIGNY LE GRAND – 548176 ESP. ST QUENTIN – 549010 F.C. ALAINCOURT – 549372 FERTE CHEVRESIS F.C. – 549894 FC 3 CHATEAUX – 550025 INTERNATIONAL ESPOIR CLUB CHATEAU THIERRY – 551396 B.C.V. FOOTBALL CLUB – 551740 CHAMBRY FOOTBALL CLUB – 553772 A. S. NAUROY – 554183 FOOTBALL CLUB FRESNOY FONSSOMME – 560214 GOUY - FOOTBALL - CLUB – 560378 DIZY-LE-GROS FOOTBALL CLUB – 560424 SOISSONS INTER FOOTBALL CLUB – 560451 OLYMPIQUE DE GRICOURT – 560584 GROUPEMENT ESSIGNY LE GRAND/CLASTRES – 560958 F.C. BILLY SUR AISNE – 560984 GROUPEMENT FEMININ BCV LAON – 563644 TERGNIER FOOTBALL CLUB – 580475 A. F. C. HOLNON FAYET – 580525 ETAVES ET BOCQUIAUX F. C. – 580528 HOMBLIERES AMICALE – 581164 CHATEAU THIERRY ETAMPES F. C. – 581691 UNION SUD AISNE F. C. – 582191 FC ST-MARTIN ETRAILLERS – 582510 F. C. CLASTROIS – 590583 F. C. MONCELIEN.

DISTRICT DE L'ARTOIS

500115 ST. BETHUNOIS – 500133 ST. HENINOIS – 500148 U.S. OUVRIERE BRUAY LABUISSIERE – 500182 U.S. NOEUVOISE – 500277 LES CARABINIERS DE BILLY MONTIGN – 500369 R. C. LENS – 500425 U.S. ST POL S/TERNOISE – 500461 ET.S. BULLY LES MINES – 500469 ET.S. DISTRICT D'ISBERGUES – 500487 U.S.

ROUVROY – 500505 AVT G. GRENAY – 500525 A.S. BARLIN – 500864 A.S. STE BARBE OIGNIES – 500871 R.C. SAINS EN GOHELLE – 500884 AM.C. NOYELLES GODAULT – 500902 U.S. BIACHOISE – 500942 U.S. VIMY – 500950 U.S. IZEL LES EQUERCHIN – 500989 F.C.ESPE. LA BASSEE – 501007 S.C. FOUQUIEROIS – 501023 AM. ANCIENS ELEVES DOURGES – 501061 OM. AIRE S/ LA LYS – 501096 U.S. ABLAIN ST NAZAIRE – 501134 AM.S. COURRIEROISE – 501135 ET.S. LABEUVERIERE – 501208 E.S. LAVENTIE – 501216 EST. CALONNE LIEVIN – 501240 A.S. LOISONNAISE – 501299 U.S. ST MAURICE LOOS EN GOHELLE – 512108 U.S. BILLY BERCLAU – 512333 U.S. BEUVRY – 514213 U.S. ANNEZIN – 515005 E. DE VENDIN LE VIEIL – 515663 C.S. DIANA LIEVIN – 515775 U.S. VERMELOISE – 518773 S.C. ST NICOLAS LEZ ARRAS – 518934 U.S. OUVRIERE LENS – 518987 U.S. HESDIGNEUL – 519474 ET.S. ANZIN ST AUBIN – 519693 A.S. FREVENTINE – 519881 ET.S. ETRUN – 520799 O. HENINOIS – 521010 A.S. BREBIEIROISE – 521103 O.S.C. DE VITRY – 521366 U.S. LESTREM – 521439 J.S. ECOURT ST QUENTIN – 521442 ET.S. STE CATHERINE – 521804 A.S. BAILLEUL SIRE BERTHOULT – 521810 U.S. HOUDAIN – 522277 C.OUV.S. MARLES LOZINGHEM – 522289 C.S.AM.LAIQ. SOUCHEZ – 522858 A.S. VIOLAINOISE – 523106 A.S. AUCHY LES MINES – 523618 MEURCHIN U.S. OLYMPIQUE – 524501 ESP.S. HAILLICOURT – 524502 A.J. DE NEUVILLE – 524710 U.S. OUVRIERE DROCOURT – 524751 F.C. DAINVILLOIS – 525020 J. FRANCE GUARBECQUE – 525339 E.S. D'ELEU – 525577 A.S. MAROEUILLOISE – 526658 U.S. GONNEHEM BUSNETTE – 526818 AV.S. PONT A VENDIN – 526825 ET.S. ALLOUAGNE – 527023 DIABLES ROUGES LAMBRES LES AIRE – 527402 A.EDUC.POP. VERDREL – 527651 AM.S. SAILLY LABOURSE – 528389 O.C. COJEUL – 528660 UNION CLUBS DIVIONNAIS – 529518 F.C. CITE 6 CALONNE RICOUART – 529555 ET. S. DE ST-LAURENT-BLANGY FEUCHY – 532312 J.S. ACHIET LE PETIT – 532366 R.C. LOCON 2000 – 533492 DYNAMO FOSSE 4 CARVIN – 533663 R.C. AVESNES LE COMTE – 534158 F.C. CAMBLAIN CHATELAIN – 537017 ENT.S. BOIS BERNARD ACHEVILLE – 537287 O. LIEVIN – 538015 U.S. PAS EN ARTOIS – 538019 U.S. MONCHY AU BOIS – 539166 F.C. MERICOURT – 540567 A. S. BONNIERES HOUVIN – 540755 A.S. DE LA VALLEE DE LA TERNOISE – 540861 U.A.S. HARNES – 541935 LA COUTURE F.C. – 542095 U.S. BOUBERS-CONCHY – 544087 BERNEVILLE A.S. – 546983 ARRAS F.A. – 549473 ENT.S. VAL SENSEE – 549596 SUD ARTOIS F. BEAUMETZ WANQUETIN – 550719 BARLIN FUTSAL CLUB – 551198 THELUS FOOTBALL CLUB – 551299 VERQUIGNEUL F. C. – 551306 VENDIN OLYMPIQUE – 551540 U. S. GRENAY – 552255 O. S. ANNEQUIN – 552692 F. C. LILLERS – 552821 F. C. DES HAUTS LENS – 552933 A. S. AVION FUTSAL – 553193 LIBERCOURT FUTSAL – 553543 NEUVIREUIL/GAVRELLE A.S. – 553697 A. J. ARTOIS – 553823 J. S. BOURECQUOISE – 554024 A. F. C. LOISIRS LIEBAUT – 554108 NOYELLES GODAULT FUTSAL – 554185 BAPAUME BERTINCOURT VAULX VRAUCOURT A. S. – 560989 RACING CLUB CALONNE-RICOUART – 564117 F. C. DE GIVENCHY-EN-GOHELLE – 581444 NOEUX LES MINES AMICALE FUTSAL CLUB – 581908 MELTING SPORT – 581988 PONT A VENDIN FUTSAL – 582140 OLYMPIQUE ARRAS FOOTBALL – 582197 AUCHEL F. C. – 582399 LENS UNITED FUTSAL CLUB – 582535 A. S. DE CAUCHY A LA TOUR – 582547 OLYMPIQUE LA COMTE OMNISPORTS – 582606 FUTSAL CLUB SAINT-VENANTAIS – 590242 F. C. CHARCOT – 590394 SERVINS LES COLLINES DE L'ARTOIS GROUP. JEUNES – 737756 F.C. FEMININ HENIN BEAUMONT – 760679 UNION FÉMININE DE L'ARTOIS – 763952 VAUDRICOURT KLUB SPORTOWY 2012 – 851057 BEUVRY TIGERS LENS FUTSAL CREWS – 852823 FUTSAL ASSOCIATION MERICOURT – 882536 A. F. L. EPINOY CARVIN.

• DISTRICT DE LA CÔTE D'OPALE

500077 U.S. BOULOGNE COTE D'OPALE – 500188 L'ECLAIR NEUFCHATEL – 500332 LE TOUQUET A.C.F. COTE D'OPALE – 500368 U. S. DU PAYS DE SAINT-OMER – 500894 ST. PORTELOIS – 500939 O. HESDIN – 500945 O. LUMBROIS – 501009 A.S. OUTREAU F. – 501037 ET.S. ARQUES – 501069 A.S. ETAPLES – 501185 U.S. MARQUISE – 501190 ENT.S. GUINES – 501223 A.S. MARCK – 501227 A.S. AUDRUICQ – 515225 AM.S. ESQUERDES – 519692 S.C. COQUELLOIS – 521011 ENT.S. CALAISIS COULOGNE – 521099 SECTION S. FOY.RUR. D'HUCQUELIER – 521530 A.S. FRUGEOISE – 521809 LA PATRIOTE BLENDÉCQUES

– 522134 U.S. BLERIOT PLAGE CALAIS – 522945 J.S. LONGUENESSE – 523499 U.S. VERCHOCQ ERGNY HERLY – 524143 A.S. CAMPAGNE – 525027 ET.S. ST LEONARD – 525345 CERC.A. EPERLECQUOIS – 525475 F.C. CAMPAGNE – 525817 A.S. CUCQ – 526226 U.S. ST QUENTIN BLESSY – 527011 A.S. ST TRICAT ET NIELLES CALAIS – 527018 U.S. BOURTHES – 527321 E.S. HELFAUT – 527365 R.C. BREQUERECQUE ET OSTROHOVE – 527657 A.S. EDUC.POP. ST INGLEVERT – 527664 J.S. RACQUINGHEM – 528070 EQUIHEN U.S. – 528388 F.C. ISQUES – 528666 BOISDINGHEM ZUDAUSQUES MENTQUE NORTBECOURT ENT. SP – 528668 A.S. SURQUES ESCOEUILLES – 528743 F.C. RECQUES S/HEM – 530136 R.C. ARDRES – 530987 U.S. BLARINGHEM – 532664 U.S. BRIMEUX – 533008 A.S. BEZINGHEM – 533305 U.S. ALQUINES – 533763 F.C. WAVRANS S/L'AA – 534967 A.S. BOISJEAN – 536151 U.S. ATTIN – 537668 A. QUARTIER GENTY BERCK – 539412 OUTREAU U.S. – 539492 U.S. PORTELOISE – 540043 SAMER R.C. – 541581 VERTON F.C. – 542179 LONGUENESSE MALA FOOT – 548568 F.C. WAILLY BEAUCAMP – 551113 F.C. ST JOSSE – 551790 U.S. COULOMBY – 553084 OUTREAU FUTSAL J.S. – 553876 GUINES CORNAILLES FUTSAL CLUB – 554239 OYE PLAGE FUTSAL ANSERIEN – 560151 GRAND CALAIS PASCAL FOOTBALL CLUB – 560435 GROUPEMENT CUCQ ST JOSSE – 560567 GROUPEMENT JEUNES ST QUENTIN-BLESSY MAMETZ-REBECQUE – 560934 F.C. LES ATTAQUES – 581258 LE PORTEL GENERATION PASSION FOOT – 581455 GOUY SAINT ANDRE R. C. – 582361 A.S. PORTELOIS – 851925 RINXENT FUTSAL CLUB.

· DISTRICT DE L'ESCAUT

500125 S.C. DOUAI – 500155 U.S. VIESLY – 500165 A.C. CAMBRAI – 500250 VALENCIENNES F.C. – 500410 ESCAUDAIN U.S.F. – 500455 A.S. HAUTMONT – 500485 U.S. JEUMONT – 500874 U.S. AUBERCHICOURT – 500892 S.C. ANICHE – 500893 A.S. MASNIERES – 500927 U.S. DES MINEURS – 500946 LEFOREST ANCIENS ELEVES F. – 500965 U.S. BEAUVOIS FONTAINE – 500970 AM.S. ET GYMNIQUE LOUVROIL – 500973 IRIS C. FERRIERE LA GRANDE – 500995 S.A. LE QUESNOY – 501027 U.S. PECQUENCOURT – 501049 U.S. MAUBEUGE – 501073 F.C. SAULZOIR – 501083 U.S. ST SOUPLLET – 501108 U.S. HORDAIN – 501116 STE S. MARCOING – 501120 O.C. AVESNES LES AUBERT – 501126 U.S. PONT FLERS – 501138 U.S. ST AUBERT – 501148 S.C. GUESNAIN – 501159 ET.S. VILLERS OUTREAU – 501160 U.S. QUIEVY – 501166 ENT. LIGNY O. CAULLERY – 501241 A.S. GOUZEACOURT – 509021 R.C. ROEULX – 509301 NEUVILLE O.S.C. – 509985 O. ONNAING – 510031 A.S. RECQUIGNIES – 511584 O. FLINES LEZ RACHES – 512853 C.A.S. ESCAUDOEUVRES – 512886 U.S. BAVAY – 513157 A.S. COUTICHES – 515010 U.S. ESQUERCHIN – 515454 AM.F.C. COLLERET – 516515 AVT G. SOLRE LE CHATEAU – 518069 U.S. AULNOY – 520072 F.C. QUAROUBLE – 520301 U.S. MUNICIPALE MARLY – 520503 U.S. VILLERS SIRE NICOLE – 520614 ESP.A. PROUVY – 520741 O. MAROILLES – 520837 A.S. BEUVRY LA FORET – 522126 A.S. DOMPIERRE – 522137 AM.S. PETITE FORET – 522138 U.S. PRISCHES – 522270 U.S. LES RUES VIGNES – 522353 HASNON FOOTBALL CLUB – 522411 U.S. FONTAINE NOTRE DAME – 522628 AV.S. COURCHELETTES – 522633 U.S. RAIMBEAUCOURT – 522906 U.S. GLAGEON – 523019 O. LANDAS – 523375 F.C. FAMARS – 523586 A.S. LONGUEVILLE – 523966 U.S. MUNICIPALE BEUVRAGES – 523967 BUGNICOURT ET.C. – 523970 SUMMER C. VALENCIENNES – 524394 J.S. D'HAVELUY – 524689 R.C. LECLUSE – 525481 SAINT VAAST CHEMINOTS F. C. – 525693 U.S. FRAIS MARAIS – 525694 F.C. NEUVILLE ST REMY – 526475 DOUAI LAMBRES CHEMINOTS A. S. – 526822 ENT.S. LAMBRES LEZ DOUAI – 527669 ET.S. MUNICIPALE HAMEL – 528383 F.C. MASNY – 530986 F.C. BRUILLE LES MARCHIENNES – 531651 F.C. MARPENT – 534371 U.S.ART. CHEMINOTS SOMAIN – 536174 O. MILLONFOSSE – 537272 F.C. MONCHECOURT – 538338 U.S. HAULCHIN – 538602 F.C. NOMAIN – 539380 F.C. ESTREES – 539551 AM. DES ANCIENS DU FOOTBALL D'AUBY – 540051 U.S. DE BRILLON – 544834 BACHANT S.C. – 545458 F.C. SAULTAIN – 545563 A.F.C. ESCAUTPONT – 546559 AM.F.C. FERRIERE LA PETITE – 548256 O.SP.C. ASSEVENTOIS – 548408 VIEUX CONDE F. – 548841 F.C. PROVILLOIS – 548990 ST AMAND F.C. – 549578 F.C. LECELLES ROSULT – 549607 A.S. THUN L'EVEQUE ESWARS – 549948 F.C. DE JENLAIN – 550629 U.F. ANHIERSOIS – 551609 CAMBRAI F. C. ST ROCH – 551673 CAMBRAI FUTSAL – 551775 F.C. ECAILLON – 552304 U. S. DE ROUSIES – 552526 ROOST WARENDIN F.C. – 553416 U. S. AUBIGNY AU BAC – 553506 O. DES MEMBRES CAMBRAI AMERIQUE – 553999 DOUCHY FUTSAL – 554186 U. S. ERRE HORNAING –

554365 MARQUETTE OLYMPIQUE – 560270 GROUPEMENT JEUNES VILLERS-OUTREAU-BEAUREVOIR – 563983 ASSOCIATION SPORTIVE JEUNESSE DE MONTPLAISIR – 581056 HELESMES FUTSAL – 581538 FEIGNIES OLYMPIQUE FUTSAL – 581855 ENT. FEIGNIES AULNOYE FOOTBALL CLUB – 582434 U. S. AUBIGEIOISE – 582588 SPORTING CLUB OSARTIS MARQUION – 582608 FOOTBALL CLUB FRESSAIN CANTIN – 590243 THIANT RACING CLUB – 590318 A. FUTSAL PETITE FORET – 608426 HOSPITALIERS VALENCIENNES – 751103 DOUAISIS FOOT FEMININ – 852191 COEUR DE SAMBRE FUTSAL – 852217 BEUVRAGES FUTSAL – 852688 A. PONT DE LA DEULE FUTSAL – 852828 MAUBEUGE FUTSAL ACADEMY – 853341 LIEU ST AMAND F. VETERANS LES SANGLIERS.

· DISTRICT DES FLANDRES

500054 LOSC LILLE ASSOCIATION – 500183 U.S. MARQUETTE – 500265 S.C. BOURBOURG – 500276 U. HALLUINOISE – 500305 J.A. ARMENTIERES – 500383 U.S.F. PERENCHIES – 500415 E.S. MOUVALLOISE – 500426 U.S. LESQUIN – 500866 O. MARCQUOIS – 500896 AVT G. THUMERIES – 500899 WASQUEHAL FOOTBALL – 500913 F.C. LA MADELEINE – 500933 ET.C. ANSTAING CHERENG – 500934 F.C. SECLIN – 500938 U.S. ASCQ – 500953 U.S. WATTRELOSIENNE – 500957 S.C. HAZEBROUCKOIS – 500979 A.S. SALOME – 500980 ET.S. RONCQ – 500981 A.O. SAINGHIN EN WEPPE – 500982 LEERS OS FOOTBALL – 500992 U.S. PROVIN – 501026 F.C. LINSELLOIS – 501038 F.C. SANTES – 501044 F.C. DUNKERQUE MALO PLAGE – 501048 U.S. ST ANDRE – 501068 U.S. WERVICQUOISE – 501127 U.S. HOUPLIN – 501147 U.S. COMMUNALE CHEMINOT ST POL – 501150 BAC SP. SAILLY S/LA LYS – 501158 ST. ENNEVELIN – 501210 F.C. BAUVINOIS – 501214 U.S. LEFFRINCKOUCHE – 501245 F. C. VIEUX BERQUIN – 501270 BRAY DUNES U.S. – 501298 C.S. LA GORGUE – 501360 A.S. BAISIEUX PATRO – 502597 A.S. USINES DUNK. GPE USIN.SACIL – 512174 LILLE E.S. LOUVIERE PELLEVOISIN – 512599 ENT. MOUCHIN BACHY NOMAIN – 512889 A.S. CHEMINOTS HAZEBROUCK – 513601 FLERS O.S. VILLENEUVE D'ASCQ – 514868 U.S. DE FRETIN – 515235 ST. LEZENNOIS – 515472 U.S. GODEWAERSVELDE – 515473 A.S. STEENVOORDE – 515776 C. GYMASTIQUE HAUBOURDINOIS – 516152 ENT.S. BOESCHEPE – 516293 F.C. NIEPPOIS – 516793 A.S. HELLEMMES – 517292 E.C. HOUPLINOIS – 517631 C.S. E.I.C. TOURCOING – 517697 F. ST MICHEL QUESNOY – 517821 J.S. STEENWERCK – 518005 S.C. BAILLEULOIS – 518986 A.S. WILLEMS – 519824 A.S. BERSEE – 520251 O. GRANDE SYNTHÉ – 520891 F.C. TEMPLEMARS VENDEVILLE – 521576 A.S. AVELINOISE – 521622 C.S. GONDECOURTOIS – 521806 S. MUNICIPAL PETITE SYNTHÉ – 521813 U.S. ESQUELBECQ – 522921 S.C. GRAND FORT PHILIPPE – 523532 ENT.S. FRELINGHINOISE – 524395 FERRAIN A. NEUVILLOISE 96 – 525028 U.S. DE TETEGHEM – 525480 METEREN F. C. – 525674 ENT.S. DE GENECH – 525816 E.C.F. DE CAMPHIN EN PEVELE – 526821 A.C. MONS EN BAROEUL – 527670 F.C. STEENE – 527898 A.F.SP. REUNIS LOMME DELIVRANCE – 527965 A.S. PONT DE NIEPPE – 528194 O. HEMOIS – 528387 A.S. RADINGHEM – 530396 F.C. LE DOULIEU – 530994 COVILHA S.C. ROUBAIX – 531851 U.S. SOCX – 533301 U.S. WARHEM – 533306 A.F. TOUFFLERS – 533310 F. C. GRANDE-SYNTHÉ – 534171 ET.S. D'ENNEQUIN – 534172 F.C. ROSENDAEL – 536159 U.S. LILLE-MOULINS CARREL – 537390 OM.S. MUNICIPAL SEQUEDIN – 539335 O. MERIGNIES – 540610 PREMESQUE F.C. – 540645 U. S. TOURQUENNOISE – 540863 ROUBAIX ST.C.O. 59 – 541736 C.OM. DE QUAEDYPRE – 541830 WATTRELOS F.C. – 542145 ROUBAIX SPORTS ET CULTURE – 544097 ENT.S. CAPPELLE PONT A MARCQ – 544098 U. J. S. DES CHEMINOT DE TOURCOING – 544774 A.S. DUNKERQUE SUD – 545498 OM.ML. LOMMOIS F. – 545695 U.S. DE PHALEMPIN – 546499 ET.AM.C.CYSOING WANNEHAIN BOURGH – 546929 A.S. EECKOISE – 547688 ENT.S. DES WEPPE – 548188 A.S. DES DOCKERS DUNKERQUOIS – 550031 A.S. ALBECK GRANDE SYNTHÉ – 552020 FACHES THUMESNIL F. C. – 552189 VILLENEUVE D'ASCQ METROPOLE – 552602 AM. COLBERT TOURCOING – 560215 FC COLMAR ARMENTIERES – 560399 ATHLETIC CLUB DE SPYCKER – 560582 ROUBAIX HEM METROPOLE FUTSAL – 560786 SAILLY FOREST FOOT – 563663 CROIX FOOTBALL IRIS CLUB – 564126 ROUBAIX WOLF FUTSAL – 580502 U. S. DE L'YSER – 580505 ILLIES AUBERS ETOILE S. C. – 580688 VILLENEUVE D'ASCQ FUTSAL – 580768

TOURCOING MAISON DE BENFICA – 581363 COUDEKERQUE U. S. F. – 582122 PONT ROMMEL FOOTBALL HAZEBROUCKOIS – 582258 FOOTBALL CLUB GRAVELINES-GRAND-FORT-PHILIPPE – 582437 AC. F. C. DE ROUBAIX OUEST – 582499 FEMININES FUTSAL TOURCOING – 582543 A. S. WINNEZEELE – 582585 U. S. PAYS DE CASSEL – 582688 ENT. S. CAPPELLOISE – 614239 C.S.L. GENDARMERIE VILLENEUVE – 780889 VILLENEUVE D'ASCQ FOOTBALL FEMININ – 782535 F. C. BOUSBECQUE FEMININE – 853405 A. S. DECATHLON – 860988 SPORTING CLUB CARNIN – 881005 AM. TOURQUENNOISE POLICE MUNICIPALE – 882505 MARCQ ATTACK S. C. – 882631 MELTING POTES F. C.

· DISTRICT DE L'OISE

500108 A.S. BEAUVAIS OISE – 500260 U.S. DE CHANTILLY – 500314 AM.S. ST SAUVEUR – 500504 U.S. ESTREES ST DENIS – 502595 U.S. PONT STE MAXENCE – 502623 R.C. DE PRECY – 502646 S.C. ST JUST EN CHAUSSEE – 502648 S.C. LAMOTTE BREUIL – 502657 AM.S. SILLY LE LONG – 502674 U.S. RIBECOURT – 502679 A.S. COYE LA FORET – 502684 A.S. NOAILLES-CAUVIGNY – 502718 U.S. CIRES LES MELLO – 502771 U.S. MARGNY LES COMPIEGNE – 502794 C.S. CHAUMONT EN VEXIN – 510628 U.S. CHOISY AU BAC – 511688 U.S. CREVECOEUR LE GRAND – 513090 A.S. VERNEUIL EN HALATTE – 513846 A.S. ALLONNE – 514290 U.S. LAMORLAYE – 514702 U.S. LIEUVILLERS – 516825 U.S. STE GENEVIEVE – 517359 F.C. TILLE – 517836 ET.S. REMY – 518149 U.S. NOGENT – 520927 U.S. BREUIL LE SEC – 523267 A.S. NOYERS ST MARTIN – 524419 AM.S. TRACY LE MONT – 525200 F.C. FONTAINETTES ST AUBIN – 525945 F.C. LONGUEIL ANNEL – 526092 J.S. THIEUX – 526704 CERC.A. VENETTE – 527101 U.S. BALAGNY ST EPIN – 527103 U.S. FOUQUENIES – 527107 F.C. CAUFFRY – 529457 F.C. ST SULPICE – 529480 A.S. VERDEREL LES SAUQUEUSE – 529831 A.S. LA NEUVILLE EN HEZ – 529834 F.C. MUIRANCOURT – 530673 F.C. NOINTEL – 531124 U.S. PLESSIS BRION – 532151 F.C. CLAIROIX – 533020 FOY.RUR. LES AGEUX – 533546 ENT.S. DE COMPIEGNE – 535744 C.S. HAUDIVILLERS – 536772 F.C. CHAMBLY OISE – 540426 A. S. FEUQUIERES FOOTBALL – 540527 F.C. DE BETHISY – 542461 FOOTBALL CLUB SALENCY – 542781 A.F.C. COMPIEGNE – 546173 F.C. GUIGNECOURT – 546775 U.S. NANTEUIL F.C. – 547091 STANDARD F. C. DE MONTATAIRE – 550066 F.C. RURAVILLE – 550141 A. DES F.C. DE CREIL – 550346 CANLY FOOTBALL CLUB – 550406 F. C. ESCHES FOSSEUSE – 552382 A. S. CHEMINOTS DE CREIL NOGENT – 560230 ASSOCIATION SPORTIVE DES COMPAGNONS DU MARAIS – 560432 UNION SPORTIVE DES DEUX VALLEES – 560719 UNION SPORTIVE PONT L'EVEQUE – 560836 UNION SPORTIVE LE PAYS DU VALOIS – 564163 FOOTBALL CLUB DE GOLANCOURT – 580461 BEAUVAIS UNITED COMMUNEAUX – 581104 U. S. DE BEUVRAIGNES – 581129 F. C. DE CHIRY OURSCAMP – 581468 A. S. DE MAIGNELAY MONTIGNY – 581716 JEUNESSE SPORTIVE AGGLO COMPIEGNE LA CROIX ST OUVEN – 582185 F.C. LIANCOURT CLERMONT – 582372 A.S. MONCHY ST ELOI – 590146 ET. S. ORMOY DUVY – 590196 U. S. CHEVRIERES GRANDFRESNOY – 590670 ET. S. C. DE WAVIGNIES – 860156 ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS DE SACY LE PETIT – 860556 FOOTBALL CLUB BELLOVAQUES.

· DISTRICT DE LA SOMME

500240 AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL – 500253 S.C. ABBEVILLE COTE PICARDE – 500317 O. AMIENS – 500341 ENT.C.A.F.C. PERONNE – 500345 R.C. AMIENS – 500524 C.S. AMIENS MONTIERES ETOUVIE – 500876 S.C. MOREUIL – 500887 E.S. CHEMINOTS LONGUEAU – 500925 U.S. FRIVILLE ESCARBOTIN – 500937 HALLENCOURT A.C. – 500949 AM. ANCIENS ELEVES CHAULNES – 501016 U.S. ABBEVILLE – 501029 U.S. ROISEL – 501071 USOAAS – 501076 U.S. CAMON – 501143 ET.S. CHEPY – 501188 U.S. ROSIERES – 501220 F.C. CENTULOIS 1924 – 501264 U.S. QUEND – 511385 ENT.S. CAGNY – 512397 A.S. GAMACHES – 512624 J.S. CAMBRON – 516537 A.S. HUPPY – 517696 S.C. PONT REMY – 518067 U.S. VOYENNES – 518145 ENT.S. HARONDEL – 519694 F.C. MAREUIL CAUBERT – 519738 J.S. BOURSEVILLE – 520252 ET.S. LICOURT – 520798 U.S. FLESSSELLES – 521014 A.S. QUESNOY LE MONTANT – 521361 C.S. CRECY EN PONTHEIU – 524022 A.S. INTERCOMMUNALE BOUTTENCOURT – 525591

FOY.RUR. ENGLEBELMER – 525647 A.S. GLISY – 525776 ENT.S. VERS S/SELLE – 525940 U.S. SAILLY SAILLISEL – 525943 R.C. SALOUEL – 527771 A.S. QUERRIEU – 528073 F.C. PORTO PORTUGAIS AMIENS – 529600 F.C. BREILLY – 530316 U.S. HANGEST EN SANTERRE – 530320 A.S. MUNICIPALE RIVERY – 530323 A.C. AMIENS – 531117 A.S. VISMES AU VAL – 531565 U.S. MARCHELEPOT – 531915 FOY.RUR. MILLENCOURT EN PONTHEIU – 534402 ESP.S. PIGEONNIER AMIENS – 536003 F.C. FRIREULLES – 536973 U.S. ALLONVILLE – 537870 A.S. YVRENCH YVRENCHUEUX – 541579 U.S. CARTIGNY-BUIRE – 544263 SP.C. DES TEMPLIERS – 548464 F. DREUILLOIS – 548891 F.C. LA MONTOYE – 549631 A.S. 2 A – 552089 A.S. DU PAYS NESLOIS – 552113 AMIENS F.C. – 552164 A.S. NAMPS MAISNIL – 552841 OLYMPIQUE MOLLIENOIS – 553241 CANDAS ABC2F – 553694 F.C. PLESSIER – 560961 GROUPEMENT JEUNES SUD OUEST AMIENOIS FOOTBALL – 563785 F. C. AILLY SUR SOMME SAMARA – 564157 UNION SPORTIVE DE BEAUQUESNE – 580590 SOCIETE SPORT. D'EDUC. PHYSIQUE MARTAINNEVILLE – 580663 ETOILE VIMEUSIENNE – 581180 POIX BLANGY CROIXRAULT F.C. – 581182 WOINCOURT DARGNIES AV. S. – 581499 F. C. PONT DE METZ – 581679 F. C. AILLY VAUCHELLES – 582693 J.S. DE MIANNAY MOYENNEVILLE LAMBERCOURT – 590279 U. S. ESMERY HALLON – 590358 U. S. ROYE NOYON COEUR DE PICARDIE – 590562 HEUDICOURT A. S. – 615238 STE IMMOBILIERE PICARDE F.C.

.....

INDEX

Accueil de l'Assemblée Générale par Cédric BETTREMIEUX – Président de la LFHF	7
Rapport moral de la saison 2020-2021 par Pauline BLONDEAU - Secrétaire Générale de la LFHF	9
Approbation du PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire Dématérialisée du 30 juin 2021	13
Élections au Conseil de Ligue et pour la délégation de la Ligue aux Assemblées Fédérales	14
Présentation du bilan et compte de résultat par Gérard PIQUE - Trésorier Général de la LFHF	18
Plan de sauvegarde interne de la LFHF par Cédric BETTREMIEUX - Président de la LFHF	23
Temps d'échange et clôture de l'Assemblée Générale	26

Accueil de l'Assemblée Générale par Cédric BETTREMIEUX - Président de la LFHF

Le Président de la Ligue salue l'Assemblée et remercie l'ensemble des participants pour leur présence. Avant d'ouvrir les débats, Cédric BETTREMIEUX souhaite acter une minute de silence en mémoire des personnes disparues, des dirigeants, bénévoles et collaborateurs de la LFHF touchés par la Covid.

Ce dernier demande une pensée particulière pour Philippe Behague – CTRA en convalescence depuis plusieurs mois ainsi que pour le décès de Bruno Plumecocq ancien collaborateur de la Ligue et remercie l'Assemblée.

Cédric BETTREMIEUX remercie également l'ensemble des Présidentes et Présidents de District pour leur participation active au quotidien et leur présence ce jour. Il indique combien le travail d'équipe et de proximité mené conjointement, et notamment par visioconférences régulières les weekends, est primordial afin de concrétiser leur projet.

Le Président de la Ligue remercie Monsieur Michaël DOZIERE, Adjoint aux Sports de la Mairie de Douai pour son accueil.

Il indique que la saison en cours saison a encore été difficile pour bon nombre de clubs et renouvelle ses chaleureux remerciements pour l'investissement réalisé dans le but de maintenir un climat social essentiel à la survie des clubs.

Cédric BETTREMIEUX insiste sur la transparence du travail et des échanges menés au sein de la Ligue, qui lui semble essentielle au bon fonctionnement des instances régionales pour rester fidèle aux convictions soutenues par la nouvelle équipe. Il évoque la situation financière fragile de la Ligue qui sera détaillée au cours de l'Assemblée et demande de faire preuve de patience et de soutien dans les propositions et choix élaborés pour remettre progressivement la Ligue sur pieds.

Le Président de la Ligue rappelle le respect des valeurs, point primordial du projet mené, qui permettra d'instaurer au fur et à mesure une nouvelle confiance entre la Ligue et les Clubs.

Il insiste sur le fait que les instances régionales, composées d'élus, de bénévoles et des collaborateurs de la Ligue et des Districts, soutiennent pleinement l'accompagnement des clubs et la passion du football.

M. DOZIERE, Adjoint aux Sports à la Mairie de Douai :

Michael DOZIERE – Adjoint aux Sports à la Mairie de Douai salue Cédric BETTREMIEUX - Président de la Ligue, Fernand DUCHAUSSOY Président d'Honneur de la LFHF et l'ensemble des Présidents et Dirigeants des clubs des Hauts-de-France présents ce jour et leur souhaite la bienvenue.

Ce dernier fait part du privilège de recevoir au sein de sa Ville l'Assemblée Générale de la LFHF et en profite pour saluer le Président Olivier GREVIN du Sporting Club de Douai, Mohamed FELOUKI du club de l'U.S. Frais Marais, Bernard GOSSET des Cheminots et François-Xavier DUFOUR du Foot Féminin Douaisis.

Michael DOZIERE indique qu'il s'agit de clubs formateurs dont quelques footballeurs ont fait carrière comme Willy MASURE actuellement éducateur, Houssine BENALI qui a évolué à Nice, Romain PITOU

champion de France avec Montpellier et Angelo FULGINI qui a fait ses premières armes au Football Club de Douai.

L'Adjoint aux sports souhaite une agréable matinée à l'ensemble de l'assemblée.

Louis Dausque annonce le passage à l'Assemblée Générale Ordinaire, suivi du rapport moral présenté par Pauline BLONDEAU – Secrétaire Générale de la Ligue.

Présentation du rapport moral de la saison 2020-2021 par Pauline BLONDEAU - Secrétaire Générale de la LFHF

La Secrétaire Générale de la Ligue salue l'assemblée et débute le rapport moral de la saison 2020-2021.

Pauline BLONDEAU précise la particularité du rapport moral pour la saison marquée par un arrêt brutal des compétitions alors que ces dernières venaient de reprendre, arrêt brutal qui s'est finalisé par une saison blanche actée par le Comité exécutif de la Fédération Française de Football.

Elle indique également que la saison 2020-2021 a été marquée par le renouvellement des instances et notamment l'élection, lors d'une Assemblée Générale en distanciel, du nouveau Conseil de Ligue et de la constitution des Commissions Régionales et remercie encore les clubs pour la confiance témoignée lors de cette élection.

Pauline BLONDEAU rassure l'Assemblée en confirmant la volonté de l'Equipe « du Renouveau de la LFHF » de la mise en place du projet porté par Cédric BETTREMIEUX ainsi que du travail collaboratif des Présidents de District en liaison avec les attentes et difficultés rencontrées au quotidien par les clubs.

La Secrétaire Générale rappelle également les valeurs de respect, de tolérance, d'écoute, d'équité et de transparence qui sont les fondations de ce projet.

8 axes définis constituent la base du projet, à savoir :

- 1) Une gouvernance collaborative et transparente avec les districts au service des clubs
- 2) Une gestion financière raisonnée et raisonnable
- 3) L'aide et l'accompagnement des clubs
- 4) Des compétitions régionales attractives pour un football des Hauts-de-France performant
- 5) Une promotion et un développement des pratiques
- 6) Un arbitrage novateur
- 7) Une facilité d'accès à la formation au plus proche des clubs
- 8) Le médical à l'échelle régionale

Pauline BLONDEAU évoque également la crise sanitaire ayant impacté dès l'automne 2020 les premiers mois de travail du nouveau mandat et la mise en place dès le mois de janvier d'une plate-forme COVID accompagnée par une fluidité de la communication afin d'épauler au mieux les clubs par le biais d'informations et de solutions adaptées.

Elle insiste sur le travail de concertation actif entre les Présidents des Districts des Hauts-de-France initiée par le Président de la Ligue de Football des Hauts-de-France qui a permis de gérer sur le plan sportif au mieux la crise sanitaire et met également l'accent sur le travail formidable et la grande capacité d'adaptation qui, contrairement à de nombreuses autres disciplines sportives, a permis de maintenir un lien social fort.

Pauline BLONDEAU évoque également le fait que la situation sanitaire a été l'occasion de redéfinir le mode de fonctionnement de la LFHF avec la généralisation de la visioconférence étendue à l'ensemble du territoire avec la réduction des frais de déplacements non négligeable et donne l'exemple de la commission de discipline qui a été l'une des premières à innover en donnant la possibilité à chaque licencié d'être auditionné à proximité, au sein ou non de son district de rattachement.

La saison blanche ne s'est pas cantonnée uniquement aux compétitions, et a touché toute la vie de la Ligue. Pendant près d'une saison, l'ensemble des manifestations majeures portées au niveau régional s'en est trouvé annulé et chacun a dû faire preuve d'adaptation et d'innovation (techniciens, Pôles Espoirs Féminins et Masculins, secteur formation, ...).

Pauline BLONDEAU précise que pour la saison 2020-2021, il a été enregistré 207 733 licenciés au sein de la LFHF contre 228 216 pour la saison 2019-2020, soit une diminution de l'ordre de 8% et met en avant l'énergie déployée tout au long de la saison pour maintenir une pratique repensée qui a permis d'amoinrir les effets dévastateurs de la COVID-19 sur la pratique footballistique régionale.

En comparaison, les chiffres actuels de ce début de saison ont accusé une légère baisse qui devrait tendre à une stabilisation du nombre de licenciés entre les saisons 2020-2021 et 2021-2022. Pour autant, la barre des 200 000 licenciés a été franchie début novembre et les licences en attente de saisie sont source de bon présage.

Ce comparatif sur les licences permet de faire la transition sur les premiers projets de fond menés par la nouvelle équipe dirigeante comme « la gestion des licences » pour laquelle une attention particulière a été portée.

Un travail d'observation a été réalisé durant les premiers mois avec l'aide des salariés et des bénévoles pour mettre en place un plan d'actions suivi de deux audits. L'un financier et l'autre axé sur la gestion des ressources humaines, afin d'établir un diagnostic exhaustif de la situation actuelle de la Ligue, qui a permis l'amorce de certains projets identifiés comme prioritaires.

Pauline BLONDEAU revient sur le traitement des licences pour lequel un diagnostic a été mené afin de comprendre les dysfonctionnements récurrents chaque saison qui conduisent à des retards conséquents et ce dès l'ouverture de la saison.

Des solutions ont déjà été mises en place comme l'extension du service d'assistance téléphonique sur la journée, la mise en place de nouveaux outils (foire aux questions, jauge de traitement des licences directement accessible sur la page d'accueil de la Ligue permettant de suivre l'évolution du traitement des licences) et la mutualisation des moyens humains par le biais des salariés de district.

L'ensemble de ces actions a permis de limiter les retards fin août avec une situation stabilisée contrairement aux années précédentes. Toutefois, le flux conséquent des nouvelles licences de septembre, notamment en foot éducatif, a engendré de nouveaux retards.

Il a donc été décidé une mesure alternative par les élus afin de limiter le risque de contentieux pour les compétitions à savoir les demandes de licences seniors et jeunes à partir de U13 parvenues depuis la mi-septembre qui ont été priorisées sur les demandes de licence relevant du football éducatif. La non-validation de la licence en football éducatif n'empêchant pas les jeunes pratiquants de participer aux plateaux ou rencontres du week-end, ces derniers étant bien entendu couverts au niveau de l'assurance.

La Secrétaire Générale rassure l'Assemblée en indiquant que l'Equipe a pleinement conscience de la problématique de début de saison liée aux licences et qu'un plan d'actions sera mis sur pied afin de réduire dès la saison prochaine l'impact du traitement de licence sur les clubs. Ce point s'inscrivant à part entière dans la volonté d'accompagnement des clubs.

Elle précise également qu'il conviendra de développer l'axe « *formation et accompagnement* » afin de limiter les rejets de licences représentant 11,7% des licences, soit 25 409 licences rejetées depuis le 1^{er}

juin 2021. Ce chiffre conséquent s'explique aussi par le renouvellement régulier des dirigeants de clubs et la nécessité de mettre en place des journées des « *nouveaux dirigeants* » notamment sur les missions opérationnelles comme la saisie des licences. La Ligue, en lien avec les districts se doit d'être une instance accessible à l'ensemble des clubs du territoire, peu importe le projet sportif et le niveau de pratique.

Pauline BLONDEAU intervient sur l'un des projets majeurs de la saison 2020-2021 à savoir le Centre Fernand Duchaussoy.

Ce dernier opérationnel début mars 2020, a subi un coup d'arrêt avant même d'avoir pu démarrer en raison de la COVID-19 et du premier confinement. Il a été constaté également que la commercialisation du Centre n'avait pas été coordonnée par l'ancienne équipe dirigeante (absence de stratégie commerciale et de communication, de site internet, de plaquette de présentation permettant la mise en avant du Centre et des services proposés).

Un travail collaboratif a été mené par les services de la Ligue, par les salariés affectés au Centre et les bénévoles impliqués activement dans le projet, pour bâtir une stratégie de communication et de commercialisation du Centre visant à développer son potentiel et son activité. Un nouveau fonctionnement a été mis en place avec la création d'un comité de pilotage et un travail quotidien du comité de suivi composé de Fernand DUCHAUSSOY, Jacques LIENARD et Emmanuel PARSY en lien avec les salariés.

Pauline BLONDEAU donne l'exemple, depuis juillet 2021, des ressources s'élevant à 43 103,34 € au titre des prestations internes LFHF et à 49 414,03 € pour les prestations externes, soit une valorisation totale de 92 517,37€. Elle espère que les chiffres continueront d'augmenter afin de trouver un équilibre avec les charges d'ici quelques années.

Pauline BLONDEAU évoque également le travail minutieux effectué par le comité de gestion mis en place il y a quelques mois en lien avec la nomination de Luc LAFORGE en tant que contrôleur de gestion bénévole.

Elle insiste sur la difficulté à rétablir la situation financière qui a considérablement mobilisé une bonne partie des bénévoles du Conseil de Ligue sur différents plans, au détriment d'autres thématiques footballistiques de terrain ou de développement des pratiques. L'objectif étant d'assainir la situation financière et d'établir une organisation efficiente afin de pouvoir mener à bien durablement les projets sur lesquels l'Equipe s'est engagée tout en veillant à l'accompagnement au service des clubs.

Pauline BLONDEAU clos le rapport moral en émettant le constat sur les particularités sanitaires qui ont contraint à faire évoluer les pratiques, l'environnement humain et matériel et qu'il reste essentiel de garder en premier plan les valeurs de la LFHF : respect, engagement, tolérance et solidarité.

Annonce du vote test par Louis DAUSQUE :

VOTE TEST : La France va-t-elle gagner contre le Kazakhstan ?

VOIX POUR :	82.34%
VOIX CONTRE :	17.66%

La France devrait s'imposer face au Kazakhstan.

Il est procédé au vote N°1 qui est l'approbation du rapport moral présenté par Mme Pauline BLONDEAU.

VOTE N°1 : Approuvez-vous le rapport moral présenté par Pauline Blondeau ?

VOIX POUR :	92.87%
VOIX CONTRE :	7.13%

Le rapport moral est approuvé par l'assemblée.

Le Directeur Général Adjoint de la LFHF – Thierry JANAS prend la parole et évoque l'Assemblée Générale Extraordinaire de juin 2021, la modification statutaire présentée n'ayant pas recueilli la majorité des deux tiers des suffrages exprimés.

Le nombre de voix étant insuffisant, l'Assemblée Générale Extraordinaire prévue à l'ordre du jour ne se déroulera pas.

Approbation du PV de l'Assemblée Générale dématérialisée du 30 Juin 2021

VOTE : Approuvez-vous le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 juin 2021 ?

VOIX POUR :	84,55%
VOIX CONTRE :	15,45%

Le PV de l'Assemblée Générale du 30 juin 2021 est approuvé.

Élections au Conseil de Ligue et pour la Délégation de la Ligue aux Assemblées Fédérales

I. Élections au Conseil de Ligue :

Les Statuts de la Ligue prévoient le remplacement des postes vacants pour les membres ne faisant plus partie du Conseil de Ligue, à savoir, la démission d'André CHARLET et le remplacement de Pauline BLONDEAU, élue à la présidence du District des Flandres.

Un appel à candidature a été réalisé sous le contrôle de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Électorales présidée par Bernard BLONDEAU.

Bernard BLONDEAU – Président de la CRSOE remercie dans un premier temps chaleureusement son équipe pour l'analyse scrupuleuse des dossiers et indique que chaque candidature présentée ce jour répond à la conformité des textes officiels.

Les candidats se présentent successivement :

- Belkacem ABDELHAK au poste de représentant des éducateurs
- Chakib BACHIRI au poste vacant suite à la démission de Pauline BLONDEAU

Chaque candidat intervient quelques minutes pour se présenter.

M. Belkacem ABDELHAK :

« Bonjour à toutes et à tous,

Je m'appelle Belkacem ABDELHAK, j'ai 54 ans. Issu du football amateur, j'ai eu la chance de faire une petite carrière professionnelle puisque j'ai commencé celle-ci à Abbeville à l'époque en deuxième division, entraîné en partie par M. Jacques Hénot, pour qui j'ai une pensée.

Avant d'arriver à Abbeville, j'avais joué au club d'Albert où je n'ai fait qu'une saison. Bien entendu, comme Jacques Hénot habitait à côté, j'ai signé dans ce club.

J'ai successivement joué à Charleville, puis à Châtellerauld avant de terminer ma carrière de joueur à Armentières, où j'ai ensuite entraîné puisque j'ai eu mes diplômes d'entraîneur. J'ai poursuivi ma carrière d'entraîneur à Marquette, Béthune, Wasquehal et j'ai terminé 3 ans en tant que directeur sportif au Sporting Club d'Hazebrouck.

Aujourd'hui, je suis en charge d'un projet que l'on voulait mener alliant sport et culture. Membre élu du District des Flandres, j'ai intégré directement depuis mon élection en 2017, la Commission Régionale du Statut des Éducateurs. Au travers d'expériences et de réunions, j'ai acquis des expériences avec des techniciens, des présidents et des dirigeants. À la force de ces expériences, je leur propose donc ma candidature pour intégrer le Conseil de Ligue ».

VOTE N°1 : Approuvez-vous la candidature de M. ABDELHAK au Conseil de Ligue ?

VOIX POUR	89,03%
VOIX CONTRE	10,97%

Belkacem ABDELHAK est élu membre du Conseil de Ligue.

Chakib BACHIRI :

« Bonjour à toutes et à tous,

Je me présente publiquement, je suis Chakib BACHIRI, j'ai 55 ans. Je suis également issu du football amateur en tant que joueur, dirigeant et président, et je suis arrivé dans l'équipe de M. BETTREMIEUX avec Pauline BLONDEAU, M. Luc LAFORGE et toute l'équipe du District des Flandres, en 2017. On a répondu à un projet publicité très peu mais efficacement et j'aimerais bien que l'on puisse créer une dynamique.

J'ai beaucoup d'énergie que j'aimerais mettre au service de ce projet qui me plaît et me tient à cœur. Je ramènerai mes compétences sans aucun doute minime et profiterai des compétences autres que je partagerai dans mon milieu, qui est bien sûr l'enseignement et la formation.

Je suis membre d'une voire deux commissions mais je flirte avec plusieurs commissions qui sont souvent axées sur la construction administrative, organisationnelle, éducative, informative du District des Flandres mais aussi par la même occasion, je transférerai ces acquis que j'enrichirai, au service de la Ligue des Hauts-de-France.

Merci de votre confiance ».

VOTE N°2 : Approuvez-vous la candidature de M. BACHIRI au Conseil de Ligue ?

VOIX POUR	85,61%
VOIX CONTRE	14,39%

Chakib BACHIRI est élu membre du Conseil de Ligue.

II. Élection de la Délégation de la Ligue aux Assemblées Fédérales

1) Élection des Représentants de la LFHF aux Assemblées Générales de la FFF et de la LFA

Les candidatures ont été vérifiées et validées par la CRSOE.

VOTE N°2 : Approuvez-vous les candidatures de Mme Pauline BLONDEAU, en tant que Présidente (titulaire) du District des Flandres et de M. Chakib BACHIRI, en tant que suppléant ?

VOIX POUR	92,15%
VOIX CONTRE	7,85%

Les candidatures de Pauline BLONDEAU en tant que Présidente (titulaire) du District des Flandres et de Chakib BACHIRI (suppléant) sont approuvées par l'assemblée.

2) Élection pour les délégués des clubs

Il est procédé à l'élection des 4 délégués représentant des clubs en binômes.

Chaque candidat intervient rapidement afin de se présenter à l'Assemblée :

- Bernard COLMANT et Louis DARTOIS
- Michel CORNIAUX et Cédric IBATICI
- Luc LAFORGE et Jean-Richard LESAVRE
- Gérard PIQUE et Régis PATTE

a. Bernard COLMANT (et Louis DARTOIS) :

« Bonjour à toutes et à tous,

Donc effectivement vous allez devoir vous prononcer sur l'élection du premier binôme. Notre binôme est une première puisqu'il est composé de 2 anciens secrétaires de la Ligue. Tout d'abord Louis DARTOIS ancien secrétaire général de la Ligue du Nord-Pas-de-Calais, aujourd'hui président de la Commission de Formation au sein de la Ligue.

En ce qui me concerne, Bernard COLMANT, ancien secrétaire général de la Ligue des Hauts-de-France, mon côté est plus axé sur les textes juridiques et président de la Commission Juridique.

L'un comme l'autre, nous ne sommes pas élus au Conseil de Ligue mais nous sommes proches de vous et les appels téléphoniques que nous recevons le prouvent.

Nous comptons sur vous, bonne Assemblée Générale ! ».

VOTE N°1 : Approuvez-vous la candidature de Bernard COLMANT (titulaire) et Louis DARTOIS (suppléant) ?

VOIX POUR	83,39%
VOIX CONTRE	16,61%

Les candidatures de Bernard COLMANT et Louis DARTOIS sont approuvées.

b. Michel CORNIAUX (et Cédric IBATICI) :

« Bonjour à toutes et à tous,

Mon suppléant M. Cédric IBATICI est excusé car il est dirigeant du club de Vierzy dans le sud de l'Aisne, un club de D2. Il fait aussi partie du comité directeur du district Aisne.

Pour moi-même, Michel CORNIAUX, 63 ans, retraité de l'Éducation Nationale, je suis issu d'un club de D2 aussi – l'U.S. Seboncourt – qui est tout au nord du département de l'Aisne où j'y suis trésorier. Je suis aussi secrétaire général de mon district, en Commission Juridique au niveau de la Ligue et je suis délégué accompagnateur au niveau de la Fédération.

Je vous salue tous et vous remercie pour tout le travail que vous avez effectué tout au long de l'année ».

VOTE N°2 : Approuvez-vous la candidature de Michel CORNIAUX (titulaire) et Cédric IBATICI (suppléant) ?

VOIX POUR	79,57%
VOIX CONTRE	20,43%

Les candidatures de Michel CORNIAUX et Cédric IBATICI sont approuvées.

c. Luc LAFORGE (et Jean-Richard LESAVRE) :

« Luc LAFORGE 70 ans et Jean-Richard LESAVRE 73 ans, bénévoles au sein du district, dans diverses commissions, trésorier.

Je ne vais pas m'étendre sur toutes les missions qui m'intéressent et me passionnent. Ce qui me passionne, ce sont d'abord les clubs. Je suis licencié au club de l'U.S de l'Yser, District des Flandres, et de l'Amiens A.C. nationale 3, dans la Somme. Donc la fusion pour moi, il y a longtemps qu'elle a été mise en place.

Maintenant, il faut écouter les clubs donc je ne vais pas m'étendre sur ce que l'on fait. Je vais juste vous présenter la dernière action qu'on a faite au District des Flandres pour les clubs et envers les clubs, avec le département d'un agrément service civique pour 75 services civiques, comme une expédition de 40 clubs, 80% pour les clubs et 20% pour les actions du district.

Merci à vous ! ».

VOTE N°3 : Approuvez-vous la candidature de Luc LAFORGE (titulaire) et Jean-Richard LESAVRE (suppléant) ?

VOIX POUR	81,10%
VOIX CONTRE	18,90%

Les candidatures de Luc LAFORGE et Jean-Richard LESAVRE sont approuvées.

d. Gérard PIQUE (et Régis PATTE) :

« Bonjour à toutes et à tous,

Tout d'abord, je voulais présenter Régis PATTE, qui est membre du bureau du district Somme, membre du bureau de la Ligue des Hauts-de-France, également maire de Vauchelles-les-Quesnoy.

On a voulu gérer une candidature qui réunit les anciens territoires, Nord-Pas-de-Calais et la Picardie, pour bien montrer l'unité, je dirais, de notre candidature.

Moi-même, Gérard PIQUE, dirigeant du F.C. Raismes, dirigeant heureux puisque notre club va participer au 7^{ème} tour de la Coupe de France la semaine prochaine. Au niveau des responsabilités et des niveau des instances, j'ai gravité dans le monde de l'arbitrage et, actuellement, je suis trésorier du district Escaut et de la Ligue de Football des Hauts-de-France, également salarié, responsable-comptable fiscal chez Vallourec France.

Je vous remercie pour votre confiance et surtout pour tout le travail que vous faites pour notre football.

Merci à vous ! ».

VOTE N°4 : Approuvez-vous les candidatures de Gérard PIQUE (titulaire) et Régis PATTE (suppléant) ?

VOIX POUR	83,49%
VOIX CONTRE	16,51%

Les candidatures de Gérard PIQUE et Régis PATTE sont approuvées.

Présentation du bilan et compte de résultat par Gérard PIQUE - Trésorier Général de la LFHF

I. Lecture du bilan et compte de résultat

Le Trésorier Général de la LFHF intervient pour présenter l'activité financière de la Ligue de Football des Hauts-de-France pour l'exercice clos au 30 juin 2021 entériné par le Conseil de ligue du 21 Octobre 2021. Gérard PIQUE précise que l'arrêt des comptes a été validé par le comité de gestion composé de Cédric BETTREMIEUX (Président de la Ligue), Daniel SION (Trésorier Général Adjoint), Luc LAFORGE (Contrôleur de Gestion), Jean-Marie BECRET (Président Délégué de la Ligue des Hauts-de-France), et Steeve MOUQUE (Directeur Financier) qu'il remercie vivement pour leur implication dans le fonctionnement financier de la Ligue.

A – Présentation du bilan au 30 juin 2021 :

Gérard PIQUE indique que le bilan reprend la situation patrimoniale de la Ligue au 30 juin 2021, soit l'ensemble des actifs immobilisés, les avoirs et dettes à cette date.

Le bilan, arrêté au 30 juin 2021, pour un total de 13 568 439,41 € est comparé au total au 30 juin 2020 pour 14 066 353,19 € soit une baisse de 497 914 € équivalent au résultat de la saison 2020-2021, marquant l'appauvrissement de la LFHF.

À l'actif :

Le Trésorier Général indique que l'actif immobilisé a peu varié.

Il précise quelques informations concernant le poste « *autres créances* » se chiffrant à 1 664 570 € qui met en avant la somme de 1 100 000 € au titre de la créance de la Ligue sur les clubs et 400 000 € au titre de la créance sur la FFF. Le Trésorier Général remercie l'ensemble des clubs d'avoir honoré – dans la majorité des cas – les créances qui ont permis à la Ligue de ne pas aggraver sa situation de trésorerie déficitaire. Environ 70 clubs ont souhaité bénéficier d'un plan d'échelonnement de leur dette vis-à-vis de la Ligue pour un montant d'environ 100 000 €.

Gérard PIQUE évoque également une situation de trésorerie favorable pour 1 820 000 € diminuée d'un compte pivot Crédit Agricole, créditeur de 476 800 €, qui, sans la mise en place d'un prêt garanti par l'État (PGE) en avril 2021 pour 1 000 000 € et la reconduction du crédit relais de 1 300 000 € en attendant la vente de l'ancien siège de la Ligue de Picardie à Amiens – toujours bloqué à ce jour et sans réelle date prévue compte-tenu de la poursuite des travaux de fouilles archéologiques, mettrait la LFHF dans une situation de découvert bancaire à hauteur de 960 000 €. Comme pour la saison dernière, la LFHF serait dans l'incapacité de pourvoir au paiement de ses dettes immédiates, en l'occurrence ses 50 salariés et déclarée en cessation de paiement.

Au passif :

Le Trésorier Général indique que le montant des capitaux propres au 30 juin 2021 s'élève à 2 946 671,96 € contre 3 269 128,47 € au 30 juin 2020. La baisse de 322 000€ s'explique par le résultat négatif de la saison pour 498 000 € mais par l'apport d'une subvention du Conseil Départemental de la Somme pour 200 000 € aidant au financement du Centre Technique d'Amiens, le reliquat

correspondant à la quote-part de subvention virée au résultat, en contrepartie des investissements en cours d'amortissements.

Quelques explications concernent le poste « autres dettes » pour 639 000 € composé pour 497 000 € pour le plan de relance et de charges à payer pour 136 000€ dont 93 000 € au titre des aides aux établissements scolaires.

Les emprunts pour 8 425 429,01€ au 30 juin 2021 contre 7 549 73,52 € au 30 juin 2020 ont augmenté en raison de la mise en place d'un PGE de 1 000 000 € en avril 2021. Ils contribuent à rendre le taux d'endettement (rapport des dettes financières sur les capitaux propres) de la Ligue à un chiffre proche de 3, bien au-delà des normes maximales de 0,75 et caractérisant une situation très préoccupante.

B – Présentation du compte de résultat au 30 juin 2021

Gérard PIQUE commente les différentes évolutions et établit une présentation des produits et charges par ordre d'importance ainsi les activités du Centre Technique d'Amiens secteur commercial lucratif et assujetti fiscalement aux impôts commerciaux (TVA-IS-CFE), ainsi qu'une classification spécifique des activités de l'IR2F.

Au total et à l'issue de la saison 2020-2021, le résultat négatif s'élève à 696 000€.

En conclusion, il est à retenir de cette saison 2020-2021 :

- Un déficit de moins de 500 000€ creusé de 100 000€ par rapport à la saison dernière, soit un total de déficits cumulés depuis 4 saisons pour 1 260 000€
- Une trésorerie sous oxygène avec les mises en place du PGE et la reconduction du crédit relais.
- Une poursuite de la non-activité de 8 mois préjudiciable à la mise en route du Centre Technique Fernand Duchaussoy à Amiens, engendrant un déficit de 700 000€
- Une aide de l'État d'environ 240 000€ au titre du chômage partiel,
- La mise en place d'un plan de relance LFHF de 498 000€ dont 190 000€ financés par les Districts.
- Des espoirs de développement de notre Institut de Formation avec la mise en place de la filière BMF apprentissage et l'obtention de la certification QUALIOP

Gérard PIQUE remercie l'ensemble du personnel de la Ligue et en particulier l'ensemble du Service Comptabilité pour le travail réalisé.

II. Lecture du rapport effectuée par M. Jean-Marie Couvez, commissaire aux comptes

Jean-Marie COUVEZ indique être intervenu sur les comptes clos au 30 juin 2021 de la LFHF et précise que son rapport général certifie l'exactitude des comptes de la LFHF à l'image du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice.

Il précise qu'au vu de la situation financière, des décisions importantes devront être prises par le Conseil de Ligue et l'Assemblée afin de maintenir l'équilibre des comptes.

III. Audit financier réalisé par la société Catelys

La Société CATELYS informe l'Assemblée Générale de la volonté du Président de débiter son mandat dans les meilleures conditions possibles passant par la réalisation d'un audit financier sur les 4 saisons précédentes.

Un audit financier de la saison 2020-2021 a été effectué visant à établir la situation prévisionnelle pour la saison 2022-2023 en notant que la principale conclusion repose sur la dégradation importante des exploitations.

Divers postes sont évoqués et expliqués à savoir :

L'Impact de l'application des protocoles Districts signés avec la Ligue (avec coût des équipes techniques régionales) :

La Société CATELYS indique que la Ligue a perdu 26% de ses recettes sur les quatre dernières saisons, tandis qu'elle a perdu 68% de son bénéfice, perte à laquelle s'ajoute le coût des ETR net de subventions qui est représenté dans les comptes. En 2016-2017, la Ligue réalisait un bénéfice de 321 000€, aujourd'hui (saison 2020-2021), soit une perte de 333 000€.

Il est noté 3 activités engendrant des coûts considérables se distinguant comme suit :

- l'arbitrage qui chaque année entraîne une perte financière,
- les mutations demeurant un poste bénéficiaire, toutefois, tendant à se réduire chaque année.
- les Pôles Espoirs féminins et masculins qui au cours des quatre dernières saisons ont coûté beaucoup plus en termes de dépenses réalisées.

La vente des licences :

CATELYS a mis en avant que 25% des licences en nombre sont vendues à perte par la Ligue qui représente 90 000€ de perte sur les catégories de licences.

Ce chiffre étant en marge brut, cela ne prend pas en considération les charges de personnel pour la gestion de ces licences et autres coûts de structure estimés à 1,80€ en plus, ce qui accentuerait cette perte.

L'autre constat important sur les quatre dernières saisons :

Il a été repris l'ensemble des recettes cumulées de la Ligue, laissant apparaître une augmentation de ces dernières de l'ordre de 3% sur quatre saisons tandis que la masse salariale a augmenté de 26%.

Il est nécessaire de préciser que la crise sanitaire n'a pas eu l'effet d'augmenter les pertes mais l'inverse, point démontré et chiffré dans le rapport d'audit.

En d'autres termes, la situation financière, sans la Covid, serait encore pire qu'aujourd'hui.

Le Centre Technique Fernand Duchaussoy :

Le tableau ci-dessous démontre le projet de financement initialement prévu, le budget voté à l'A.G. et le montant comptabilisé. Les colonnes représentent l'impact en termes de trésorerie par saison au vu des décalages entre l'encaissement des prêts, les décaissements, l'encaissement des crédits TVA, etc. Ainsi que l'effort financier qu'a dû faire la Ligue, d'une année sur l'autre.

Source	Financement voté corrigé		Financement réel		
	AG du 11/11/2017	Montant Comptabilisé	Impact trésorerie 2019/2020	Impact trésorerie 2020/2021	Impact trésorerie 2021/2022
Vente Bâtiment Amiens	1 300 000 €	1 450 000 €			1 450 000 €
Subventions	- Agglomération	97 500 €	96 000 €	96 000 €	
	- Région	1 000 000 €	500 000 €	300 000 €	200 000 €
	- Département	300 000 €	200 000 €	200 000 €	
	- FFF	- €	150 000 €	150 000 €	
Emprunt	6 000 000 €	6 000 000 €	7 300 000 €		- 1 300 000 €
TVA Récupérée	- €	1 104 814 €		1 104 814 €	
Total Ressources (1)	8 697 500 €	9 500 814 €	8 046 000 €	1 304 814 €	150 000 €
Investissement HT	8 156 736 €	8 667 196 €	8 667 196 €		
Investissement TTC (2)	9 283 314 €	9 793 774 €	9 793 774 €		
Ecart de financement (1)-(2)	- 585 814 €	- 292 960 €	- 1 747 774 €	1 304 814 €	150 000 €

Le Centre Technique a vu le jour face à sur une situation financière qui était déjà dégradée où a pu être constaté un décalage significatif entre les modalités de financement et la réalité, que ce soit en termes de financement ou d'exploitation.

D'un point de vue financement, le budget voté initialement s'élevait à 8 700 000€ incluant deux subventions pour 1 400 000€ et un prêt de 6 000 000€.

Doit être incluse la vente du bâtiment d'Amiens pour 1 400 000€ et la prise en considération un prêt-relais qui devait être remboursé communément avec la vente du bâtiment pour 1 300 000€.

Le bâtiment n'étant toujours pas vendu faute de fouilles archéologiques estimées à 1 300 000€, le prêt-relais devra être remboursé le 15 décembre à la demande de la banque pour 1 300 000€.

Le constat réalisé sur l'activité du Centre Technique, depuis son ouverture montre un coût de 980 000€ en termes d'exploitation hors financement à la Ligue dû à des recettes prévisionnelles et des coûts nettement supérieurs à ce qui était prévu, ou parce que mal estimés du départ voir non prévus pour certains.

L'évolution sur 4 saisons :

Sur la dernière saison, la trésorerie est au plus bas notamment à cause du Centre Technique et de l'exploitation des structures anormalement déficitaires.

Pour les saisons futures, CATELYS estime des prévisions d'activités établies en avril 2021 permettant de déduire que la Ligue, à l'horizon juin 2023, accroîtrait son déficit de trésorerie de 950 000€.

L'évolution du déficit :

La mise à jour du prévisionnel avec les données au 30 juin 2021 a montré un déficit accru de 950 000€ à 1 300 000€. Il s'agit d'une estimation mais un prévisionnel établi sur des hypothèses qui paraissent raisonnables par rapport au constat observé durant 4 saisons.

La conclusion de l'audit :

La Société CATELYS met en évidence l'urgence pour la Ligue de trouver une solution financière rapide afin de rééquilibrer ses comptes, en allant chercher des recettes complémentaires ou en réduisant drastiquement ses cautions de fin de mois.

Des mesures ont déjà été prises par le nouveau Conseil de Ligue à savoir le recours au chômage partiel, le report d'échéances de prêt, la révision et la négociation de certains contrats, l'obtention d'un PGE, la prolongation de remboursement du prêt-relais négocié plusieurs fois dont le remboursement était fixé depuis avril 2021.

VOTE N°1 : Approuvez-vous le bilan et compte de résultat de l'exercice 2020-2021 ?

VOIX POUR	79,80%
VOIX CONTRE	20,20%

Le bilan et compte de résultat de l'exercice 2020-2021 sont approuvés.

VOTE N°2 : Approuvez-vous l'affectation du résultat au report à nouveau ?

VOIX POUR	84,28%
VOIX CONTRE	15,72%

L'affectation du résultat au report à nouveau est approuvée.

VOTE N°3 : Approuvez-vous le budget prévisionnel 2021-2022 présenté lors de l'A.G. du 30 juin 2021 ?

VOIX POUR	77,61%
VOIX CONTRE	22,39%

Le budget prévisionnel pour la saison 2021-2022 est approuvé par l'assemblée.

Plan de sauvegarde interne de la LFHF par Cédric BETTREMIEUX - Président de la LFHF

Le Président de la Ligue met en avant la complexité de la situation existant bien avant l'arrivée de la nouvelle équipe. A ce jour, le travail des élus devrait pouvoir s'articuler autour de la pratique du football à proprement parler mais l'envergure de la situation oblige à tout mettre en œuvre pour préserver le bien être des Districts et des Clubs par une stabilité des finances de la LFHF.

Cédric BETTREMIEUX précise que la clarté et la transparence de la situation présentée par son Trésorier Général sont sans équivoque et évoque les mesures mises en place, celles en cours et enfin à venir afin de préserver les finances.

Le Président de la Ligue insiste également sur le fait qu'au moment des élections, il a fallu mettre en place des mesures directes pour pouvoir avancer sur la situation et ce par le biais de négociations auprès des banques, avec la FFF et avec les partenaires afin de permettre d'atteindre les objectifs fixés.

Il indique que la construction du Centre est un projet d'envergure pour la Ligue à la condition de savoir l'exploiter, diversifier les activités internes et externes comme par la recherche de partenaires ou de sociétés en quête de séminaires, mais qu'effectivement, il y avait divers facteurs considérables à prendre en compte lors de son développement comme notamment la vente du siège. Point qui alourdi le bilan financier présenté.

Cédric BETTREMIEUX insiste sur l'objectif de la nouvelle équipe de mettre en place des mesures évolutives en fonction de la situation qui permettront de faire un point régulier lors des Assemblées Générales à venir afin de redresser la situation par des mises en application concrètes et analysées.

Les évolutions constatées sur les 4 dernières années :

Le Président de la Ligue évoque la situation mise en avant par les audits qui permettra de peaufiner l'objectif de travail articulé autour de la mise en œuvre d'un plan de sauvegarde « interne » de la LFHF. L'urgence de la situation demande une mise en application immédiate afin de stabiliser puis redresser la situation financière. Le but étant que les successeurs et les clubs puissent, par la suite, assurer le bien-être de la Ligue de manière pérenne.

La mise en place du projet passe par un plan d'actions qui s'inscrit dans le cadre des engagements développés par le programme de la nouvelle équipe à savoir écrire les mesures pour les suivre au mieux. Leur mise en application en mesurera l'efficacité tant par les opérations et animations que les dépenses incombant aux manifestations et événements. La prise de décision sera nécessaire notamment financière dans l'intérêt de la LFHF, des Districts et des Clubs afin que la Ligue retrouve sa place initiale.

Cédric BETTREMIEUX évoque la mise en place d'un comité de gestion inexistant auparavant visant à garantir une collégialité et à rendre impossible la prise de décision individuelle qui engagerait financièrement la Ligue.

Chaque demande est étudiée, suivie quotidiennement avec la faisabilité d'engagement ou non des finances sur un évènement ou un projet.

Cédric BETTREMIEUX insiste sur l'importance de la nomination d'un contrôleur de gestion pour contribuer à la recherche d'économies avec l'appui du Trésorier Général, du Trésorier Général Adjoint et de l'ensemble du Comité de Gestion de façon à optimiser les dépenses et poursuivre le plan.

Le renforcement du circuit de signature avec les validations à différents niveaux a été renforcé, le but rejoignant le point précédent afin que les décisions soient prises collectivement permettant d'appréhender les évènements différemment et déployer ainsi des leviers supplémentaires. Ce point associé à une comptabilité analytique plus précise a pour objectif de suivre les postes spécifiques, d'analyser les coûts et optimiser la performance financière de la Ligue.

Une procédure spécifique d'optimisation des achats est également mise en place dès la nouvelle mandature en lien avec le travail du contrôleur de gestion. Le but étant de regrouper des procédures d'achat permettant de réduire les prix d'achats.

Le Président de la Ligue évoque la définition de seuils de rentabilité et la prise de décisions afin de ne plus aggraver le déficit. Ce constat passant par la mise en application d'actions ou d'applications tarifaires rentables des services proposés par le Centre Fernand Duchaussoy.

Un travail collaboratif avec la Fédération est mis en place afin que la LFHF retrouve sa force qui lui permettra de présenter ses projets pour obtenir en retour un soutien fédéral.

Cédric BETTREMIEUX évoque également la réduction des frais du Conseil de Ligue permettant de réduire le train de vie de la LFHF et en profite pour remercier vivement les membres du Conseil.

Le Président de la Ligue met l'accent sur la poursuite de la recherche de subventions et autres sources de financement primordiales comme la conception de dossiers ANS (Agence Nationale du Sport) qui permet d'augmenter les actions et valoriser le travail réalisé au sein des clubs. Il est important de prendre en considération le financement existant au niveau régional, national ou européen pour certaines actions.

Cédric BETTREMIEUX évoque la procédure de remboursement de frais de déplacement qui a réduit le nombre de trajets non essentiels tout en préservant l'importance de la proximité entre membres.

Des procédures ont été mises en place avec, pour chaque réunion, l'obligation de rédaction d'un PV, en justifiant le travail mis en place tout en privilégiant le covoiturage. Cédric BETTREMIEUX indique que la location de véhicules de service – dont une partie a été renouvelée – permet d'économiser sur les frais de déplacements. Une répartition des voitures sur l'ensemble du territoire avec la collaboration des Districts a également contribué à la mise en place de cet axe.

Il est également évoqué la budgétisation et le développement de la visioconférence qui, au regard des conditions sanitaires, a permis de développer cet outil très peu utilisé par le passé. La visioconférence a permis à bon nombre de bénévoles d'être plus disponibles en multipliant les réunions et en favorisant les échanges, tout en minimisant l'impact financier sur l'ensemble de la LFHF. Cette modification s'est énormément ressentie par rapport à la commission régionale de discipline à laquelle s'ajoute la dématérialisation des dossiers accessible lors des commissions sur tablettes. Les coûts engendrés s'en trouvent amoindris et permettront de localiser les postes qui seront rentables.

Cédric BETTREMIEUX évoque également la négociation avec le Crédit Agricole et l'étalement des prêts à court terme ainsi que le remboursement du prêt relais d'1 300 000 € mis en place entre la construction du centre et la vente de l'ancien siège estimée à 1 400 000 €, dont l'échéance était fixée en avril 2021, soit 3 mois après l'arrivée de la nouvelle équipe.

Est également évoqué le développement de l'activité commerciale du Centre Technique pour lequel un important travail a été réalisé avec Nathalie Cockenpot, responsable de la partie communication au sein du Conseil, afin de développer des outils de promotion du Centre. Des échanges ont également eu lieu avec la Fédération pour accueillir des actions fédérales au sein du Centre Fernand Duchaussoy. Le Président de la Ligue précise qu'il s'agit d'un travail de négociations, de propositions et d'analyses qui permettra une projection à terme.

Cédric BETTREMIEUX évoque l'importance de renouer avec les partenaires et acteurs économiques de la Région favorisé par l'intervention de certains membres du Conseil.

Le Président de la Ligue conclut en espérant retrouver rapidement une situation d'équilibre qui permettra d'effacer l'important niveau d'endettement.

Différents paramètres non mesurés ont contribué à engendrer la situation actuelle et Cédric BETTREMIEUX reste persuadé que les premières mesures concrètes mises en place garantiront une situation plus sereine et saine qui sera démontré lors des rapports financiers pour les saisons à venir.

Cédric BETTREMIEUX met en avant l'importance des retours d'expérience des clubs, par le biais des Districts et de la Ligue, l'importance étant de privilégier les échanges constructifs pour évoluer et avancer en collaboration tout en préservant l'intérêt commun qu'est le football.

Le rôle et le soutien de la Fédération sont également primordiaux lors de la négociation des emprunts bancaires avec le Crédit Agricole dont il sera possible de mesurer l'efficacité lors de la prochaine Assemblée Générale.

VOTE : Approuvez-vous le plan de sauvegarde interne présenté par M. BETTREMIEUX ?

VOIX POUR	79,62%
VOIX CONTRE	20,38%

Le plan de sauvegarde est approuvé par l'assemblée.

Temps d'échange et clôture de l'Assemblée Générale

I. Temps d'échange

Un dirigeant de club prend la parole quant à la vente du bâtiment d'Amiens qui l'interpelle à savoir la construction du centre, la vente d'un ancien local annexé à des fouilles archéologiques s'élevant à 1 300 000 € avec une vente annoncée à 1 400 000 €.

Cédric BETTREMIEUX revient sur l'estimation du bâtiment s'élevant à 1 400 000 € et la vente de ce dernier qui devait être injectée dans le financement du Centre Technique pour éviter la réalisation d'un emprunt plus important.

Le Centre étant construit et en activité à ce jour, il convient de le faire fonctionner tout en palliant aux dépenses de ce dernier. L'ancien Président de la Ligue a solutionné la situation via la souscription un prêt-relais à hauteur d'1 300 000€.

Or, il s'agit d'une problématique qui aurait dû être repérée car votée lors du financement lors de l'Assemblée Générale à Orchies, qui présentait un financement à hauteur de 6 000 000€, en emprunt, avec une possibilité de vente de l'ancien bâtiment au même tarif qui serait injecté directement dans le financement. La vente du bâtiment n'ayant pas été injectée à ce moment-là, un prêt alternatif a donc été contracté. La date du prêt-relais correspondait à la date de la vente qui n'a pas abouti, le prêt-relai devait être remboursé.

D'où les importantes démarches réalisées auprès du Crédit Agricole - partenaire de la FFF, pour pouvoir travailler en collaboration et étaler le remboursement qui permettra d'avoir un visu définitif du financement complet du Centre comme cela aurait dû être fait.

Le dirigeant de club évoque une certaine forme d'incompétence soulevée durant le précédent mandat à laquelle Cédric BETTREMIEUX rétorque qu'il ne s'agit aucunement d'une volonté politique. Que la prise de position et de fonction de son Equipe fût pleinement consciente du degré de gravité de la situation et que chacun, clubs et élus, en apportant ses compétences respectives, permettrait de réduire la pression supportée jusqu'à stabiliser la Ligue.

Le club évoque enfin les mails et interrogations auxquels il n'a pas obtenu à ce jour de retour.

Le Président de la Ligue indique qu'effectivement un grand nombre de mails est reçu pour lesquels, contrairement au passé, il convient de collecter informations et renseignements auprès de différents interlocuteurs (Districts, Commissions, Comité de Gestion, ...) et qu'en tout état de cause, il s'agit d'un travail quotidien auquel il s'attache. Il précise que même si la sauvegarde financière de la Ligue a monopolisé une majeure partie du temps, il invite les clubs à se rapprocher de son Assistante en charge de la centralisation des demandes pour recevoir un retour dans les meilleurs délais.

II. Mot de fin d'Assemblée par le Président

Cédric BETTREMIEUX clôture l'Assemblée en remerciant chaleureusement l'ensemble des participants pour la confiance accordée en réitérant, auprès de tous, les engagements et les valeurs qu'il continuera à mettre en œuvre pour avancer.

Le Président de la Ligue remercie également, au nom des clubs et des élus, l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la LFHF présents pour le travail réalisé quotidiennement et en ce jour d'Assemblée pour recevoir au mieux l'ensemble des clubs des Hauts de France.

Pauline BLONDEAU
Secrétaire Générale

Cédric BETTREMIEUX
Président